

Présents :

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Patrice POT, Monsieur Yves JASMAIN, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Monsieur François VENEL, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Monsieur Guy MARISSAL, Monsieur Patrick BENAYOUN, Marie-Christine BONNETAUD, Monsieur Xavier ABBADIE, Madame Christelle THORÉ, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ, Monsieur Nicolas ANDRIEUX, Madame Amanda SABOURDY, Monsieur Laurent THARAUD, Monsieur Alain FONDANECHÉ, Madame Martine POTTIER, Madame Angélique COUTURIER, Madame Béatrice BOTHIER, Monsieur Cyrille PARRE

Représentés : Madame Florence LE BEC par Madame Aurélie CLAVEAU, Madame Stéphanie MERCIER par Monsieur Nicolas ANDRIEUX, Madame Marie-Annick D'ARDAILLON par Madame Catherine FEVRIER.

Secrétaire : Madame Catherine FEVRIER

AFFAIRES FINANCIERES

1- Rapport d'Orientations Budgétaires 2021

Le Conseil Municipal :

- prend acte de la tenue, dans les conditions prescrites par la loi, du débat budgétaire pour l'année 2021 et des orientations définies, sur la base du rapport communiqué à cet effet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

2- Requalification urbaine du secteur Mairie / René Gillet – Autorisation de Programme / Crédits de Paiement - REVISION

Le Conseil Municipal :

- acte la présentation par Monsieur le Maire de la révision de l'autorisation de programme et les crédits de paiement correspondants pour l'opération de Restructuration urbaine secteur Mairie / René Gillet, révisée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

3- Association « Actions Façades » - Attribution d'une subvention

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à verser une subvention de 6 200,00 € à l'Association « Action Façades ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

4- Association Gym et Danse – Attribution d’une subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal :

- autorise le versement d’une subvention exceptionnelle de 1 500,00 € au profit de l’association Gym et Danse.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l’unanimité.

5- Admissions en non-valeur

Le Conseil Municipal :

Budget Restaurant Scolaire

- prononce l’admission en non-valeur des titres de recette portés ci-dessous pour un montant global de 626,10 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l’unanimité.

PERSONNEL

1- Mise en œuvre d’un contrat d’apprentissage au service Gestion-Entretien du Matériel Technique

Le Conseil Municipal :

- décide le recours au contrat d’apprentissage
- décide de conclure pour les années scolaires 2021 et 2022 un contrat d’apprentissage avec Monsieur Tristan DIJOUX
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dispositif à effet du 22 février 2021 et ce jusqu’au 31 août 2022
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l’unanimité.

URBANISME

1- Déclassement de 2 parcelles de terrain non bâties sises lieu-dit le Grand Rieux

Le Conseil Municipal :

- approuve le déclassement du Domaine Public Routier National vers le reclassement concomitamment dans le Domaine Public de la Commune d’Aixe-sur-Vienne des parcelles cadastrées :
 - section AZ n°94 d’une superficie de 4 847 m² située lieu-dit Le Grand Rieux
 - section BA n°269 d’une superficie de 2 750 m² située lieu-dit le Grand Rieux à Aixe-sur-Vienne
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette procédure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l’unanimité.

2- Lancement de l'enquête publique de déclassement d'une partie du domaine public communal dans le cadre d'un projet de revalorisation du secteur Mairie

Le Conseil Municipal :

- approuve la désaffectation et le principe de déclassement d'une parcelle située rue d'Isly entre les parcelles cadastrées section AV n°56 et n°58 appartenant au domaine public communal en vue de son classement dans le domaine privé communal afin d'être cédé à Monsieur Mathieu PAILLER dans le cadre du projet d'agrandissement du restaurant La P'tite Chopine
- approuve le lancement d'une enquête publique nécessaire au déclassement de ce domaine public. Les dates et modalités de l'enquête publique ainsi que le nom du commissaire enquêteur seront précisés par arrêté du Maire
- autorise Monsieur Mathieu PAILLER à déposer les autorisations du droit des sols correspondant à son projet
- précise que le déclassement sera prononcé par délibération du Conseil Municipal à l'issue de l'enquête publique
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

AFFAIRES DIVERSES

1- Contrat de location d'un emplacement de camping – caravanning à usage touristique et de loisirs – Avenant n°9

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur et Madame MALIGNER, demeurant 95 bis rue Montmailler, 87000 Limoges, l'avenant n°9 au contrat de location d'un emplacement de camping-caravanning à usage touristique et de loisirs - Camping municipal Les Grèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

2- Travaux embellissement transformateur électrique – Convention de partenariat avec ENEDIS

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur le Directeur Territorial ENEDIS, la convention de partenariat telle que jointe en annexe relative au projet de travaux d'embellissement du transformateur électrique situé avenue Jean Rebier à Aix-sur-Vienne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à l'unanimité.

3- Convention de mise à disposition de locaux auprès de la société Proximit – Résiliation anticipée

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à signer avec Monsieur le Président Directeur Général de la société Proximit, l'acte contenant résiliation de la convention privative et précaire du domaine public, d'un ensemble immobilier situé 24 avenue du président Wilson, 87 700 Aix-sur-Vienne, à effet au 1^{er} février 2021
- précise que Maître Valérie MARCHADIER est chargée de la rédaction de cet acte
- précise que l'ensemble des frais seront à la charge de la société Proximit

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE la présente délibération à la majorité des suffrages exprimés (par 25 voix pour ; 4 contre : Madame Martine POTTIER, Monsieur Alain FONDANECHÉ, Madame Angélique COUTURIER, Monsieur Cyrille PARRE).